



Suspicion de publicité mensongère salle de sport

Par **gaoula**, le **28/03/2010** à **23:19**

Bonjour, je souhaite m'inscrire dans une salle de sport qui affiche dans son prospectus : "pour seulement 19.90€ par mois* livre accès 7 jours sur 7 de 7 h à 21 h non stop" L'étoile qui apparait renvoi vers leur numéro de téléphonernrnLorsque je suis allée me renseignée sur place, le gérant me dit que l'on est obligé pour s'inscrire et avoir l'accès libre de prendre 4 programmes obligatoires à 60 euros l'un soit 240€+l'abonnement mensuel et l'on peut vraiment arrêté quand on veut, pas d'engagement de durée.Les programmes servants d'après lui à avoir des résultats sinon les clients utilisent les machines n'importe comment.rnA t'il le droit de nous forcer à prendre les programmes? sa publicité se faisant sur le tarif attractif de 19.90 par mois sans engagement qui doit donner l'accès libre à la salle.rnrnJ'espère que vous pourrez m'aider cra je trouve qu'il fait d ela vente forcée et de la publicité mensongère